



Techniciens, Employés, Cadres

S3i

www.s3i-france.com

Une équipe, à vos côtés, pour défendre vos droits.

Intégration, Infogérance & Ingénierie Conseil

SYNDICAT NATIONAL DES SALARIÉS DU NUMÉRIQUE

Inetum

Octobre 2024

Indicateurs économiques à fin août

- Effectifs à fin juillet : 3346 salariés
- Effectifs à fin août : 3372 salariés
- Démissions : 31
- Retraites : 1
- Fin de CDD : 3
- Fin de contrats d'apprentissage : 18
- Fin de stage : 9
- Fin de période d'essai employeur : 12
- Fin de période salariés : 3
- Licenciements : 9
- Ruptures conventionnelles : 6



Hodara au pays des merveilles...

Normann Hodara, président d'Inetum France, vante dans les colonnes du Parisien une croissance fulgurante d'Inetum et des perspectives d'emploi florissantes. Inetum recherche encore 500 à 600 collaborateurs

Pourtant, en coulisses, une réalité bien différente se dessine. Derrière cette belle façade se cache un profond malaise, marqué depuis plusieurs mois par par des départs massifs de collaborateurs.

Le contraste est saisissant : d'un côté, un discours officiel optimiste et ambitieux ; de l'autre, une réalité sombre où les salariés se sentent délaissés et épuisés.

Comment expliquer cette dichotomie ?

Les syndicats, avec S3i en première ligne, tirent la sonnette d'alarme : licenciements, démissions, ruptures conventionnelles... les départs se multiplient à un rythme effréné.

L'effet Bain Capital, actionnaire d'Inetum, se fait durement sentir. Connu pour sa quête de rentabilité à court terme, Bain Capital est probablement à l'origine de cette pression accrue sur les salariés.

L'humain, pourtant au cœur du discours de Normann Hodara, est relégué au second plan.

Face à cette situation, on ne peut s'empêcher de penser au chat du Cheshire d'Alice au pays des merveilles : un sourire éclatant qui ne laisse apparaître que le vide.

N'est-il pas temps pour la direction d'Inetum d'écouter les syndicats et de prendre des mesures concrètes pour améliorer l'emploi ?-



Techniciens, Employés, Cadres

S3i

www.s3i-france.com

Une équipe, à vos côtés, pour défendre vos droits.

Intégration, Infogérance & Ingénierie Conseil

SYNDICAT NATIONAL DES SALARIÉS DU NUMÉRIQUE

Inetum

Octobre 2024

CSEC : 7 mois sans PV !

Le secrétaire Solidaires du CSEC continue à bafouer ouvertement le droit des salariés à l'information en refusant de publier les procès-verbaux des réunions. Ce blackout est inacceptable !

La direction d'Inetum, tout comme le secrétaire, ne respectent pas leurs engagements. Leurs promesses de transparence sont vides de sens tant que les procès-verbaux ne sont pas rendus publics.

Nous exigeons que le secrétaire Solidaires publie **IMMEDIATEMENT tous** les procès-verbaux manquants. Il est temps de mettre fin à cette situation inacceptable et de rétablir la confiance au sein de l'entreprise.

Le CSEC doit être un outil de transparence, pas un instrument de dissimulation.

Si le secrétaire Solidaires est dépassé par l'ampleur de sa tâche, qu'il démissionne !!

Les salariés méritent mieux.

Copie écran de l'intranet au 30/09/24

Procès verbaux

- ✓ Nom
- PV_2024_03_05 ...
- PV_2023_09_21 ...
- PV_2023_07_28 ...
- PV_2023_04_14 ...
- PV_2023_02_15 ...
- PV_2023_06_15 ...

Embauché puis éjecté, la face cachée de l'intercontrat (témoignage)

Recruté en juin dernier en tant que Product Owner (PO) chez Inetum, j'ai rapidement déchanté. Malgré une intégration prometteuse et des échanges positifs avec ma manageuse, la réalité s'est avérée bien différente.

Les propositions de missions m'ont rapidement mis mal à l'aise. J'ai été confronté à une gestion des carrières peu transparente. On m'a proposé des postes bien en dessous de mon niveau d'expertise, sans considération pour mes 7 années d'expérience en tant que PO. Les commerciaux, visiblement peu formés aux spécificités des rôles agiles, semblaient plus intéressés par des placements rapides que par une adéquation réelle entre les candidats et les missions.

J'ai assisté à une gestion des carrières opaque et à une pression constante pour me faire accepter n'importe quelle proposition, même si elle ne correspondait pas à mes attentes.

Mon refus d'accepter un poste de ProxiPO, un véritable retour en arrière dans ma carrière, a été perçu comme un refus de collaborer.

Malgré ma proactivité et ma motivation, j'ai été licencié au bout de quelques semaines, sans véritable raison. Cette décision brutale et injustifiée témoigne d'un manque de considération pour les collaborateurs et d'une gestion des ressources humaines désastreuse.

Cette expérience m'a laissé un goût amer et m'a ouvert les yeux sur les pratiques douteuses de certaines grandes entreprises de services du numérique. Inetum, en l'occurrence, semble privilégier la rentabilité à court terme au détriment du bien-être et de l'épanouissement de ses collaborateurs.

Je tiens à vous alerter. Chez Inetum, les promesses d'évolution de carrière et les discours valorisants peuvent être trompeurs. La réalité est bien souvent bien différente.



Techniciens, Employés, Cadres

S3i

www.s3i-france.com

Une équipe, à vos côtés, pour défendre vos droits.

Intégration, Infogérance & Ingénierie Conseil

SYNDICAT NATIONAL DES SALARIÉS DU NUMÉRIQUE

Inetum

Octobre 2024

Les boniments de Mr. Da Sola ou les promesses non tenues de l'évolution de carrière...

Inetum, à travers les déclarations de monsieur Da Sola dans les médias, se vante d'offrir des perspectives d'évolution de carrière et des opportunités à ses salariés.

Pourtant, un salarié en poste depuis 25 ans a voulu témoigner pour contredire ces beaux discours. Ce consultant, malgré une ancienneté et un parcours exemplaire au sein d'Inetum, n'a jamais vu sa position évoluer.

BULLETIN de PAIE

Raison Sociale: GFI INFORMATIQUE
199 RUE CHAMPIONNET
75018 PARIS

Convention: SYNTec

Etablissement: GFI INFORMATIQUE
199 RUE CHAMPIONNET
75018 PARIS

N° Siret: 38536571300036 Code APE 721Z

Caisse URSSAF: 7500 610920620414X
3 rue Franklin
93519 MONTREUIL CEDEX

EMPLOI CHEF DE PROJET CATDG. ART_4
HORATAIRE 169,00 COEF. 150 P.2.3
TX. HOR. 127,45 DATE. ANC. 16/11/98
No. SS [REDACTED]

Elements variables

CODE	LIBELLE	NOMBRE OU BASE	SALARIE			COTISATIONS PATRONALES	
			TAUX	GAINS	RETENUES	TAUX	MONTANT

BULLETIN DE PAIE

MATRICULE: 702
REF. PERIODE D'EMPLOI: 702
DU: 01 AOUT 2024
AU: 31 AOUT 2024
DATE DE PAIEMENT: 29 AOUT 2024
NO DE SECURITE SOCIALE: [REDACTED]

INETUM - ST OUEN
0007 RUE TOUZET GAILLARD
93400 SAINT OUEN SUR SEINE

N° SIRET: 38536571300978 N° APE: 6202A
CONVENTION: BDR. D'ETUDES TECH.
COLLECTIVE: CAB. D'ING. CONSEILS, SOCIETES DE CONSEILS

COST: TECH IDP PSI SG
EMPLOI: CHEF DE PROJET
COEFFICIENT: 150,00
CLASSIFICATION: INGENIEUR - CADRE POSITION 2-3

CATG/CODTR: CADRE ART 4
DATE ENTREE: 16/11/1998
DATE ANCIENNETE: 16/11/1998

FORFAIT ANNUEL: 1607 HEURES
POURCENTAGE ACT.: 100,00
SAL. MENS. REF.: [REDACTED]

DESIGNATION	NOMBRE OU BASE	PART EMPLOYE Taux O/U	EMPLOYEUR MONTANT	RETENUES PATRONALES	
				TAUX	MONTANT
SALARIE DE BASE					

Il y a donc un écart abyssal entre les discours de monsieur Da Sola sur les ondes de BFM Business et la réalité. Lorsque celui-ci parle de valeur ajoutée pour les salariés, de parcours de carrière, de formations, de certifications, de parcours professionnel au sein d'Inetum, nous sommes peu nombreux à pouvoir confirmer ses propos. Bien au contraire, nous affirmons qu'il y a un problème systémique au sein de l'entreprise.

Nous constatons l'absence de véritables parcours de carrière pour une partie des salariés.

Une perte de pouvoir d'achat conséquente pour les salariés les plus anciens, qui voient leur rémunération stagner pendant que le coût de la vie ne cesse d'augmenter.

Une démoralisation et un fatalisme dus au manque de reconnaissance et de perspectives d'évolution. Un sentiment d'injustice face à des politiques de recrutement qui privilégient les nouveaux embauchés. Ces différences de traitement soulèvent bien des questions sur les pratiques au sein d'Inetum.

Les salariés les plus anciens seraient-ils pénalisés au profit des jeunes recrues ?

Des critères subjectifs entreraient-ils en jeu dans l'évaluation des compétences et des potentiels, et par conséquent des augmentations de salaires ?

Il est urgent de réagir. Les élus de S3i appellent l'ensemble des salariés d'Inetum à se mobiliser : Faites entendre votre voix : si vous êtes confronté à une situation similaire, n'hésitez pas à nous envoyer votre témoignage.

Nous, élus S3i, interpellons monsieur Da Sola afin qu'il mette en place une politique de gestion des carrières équitable et transparente, fondée sur des critères objectifs et non discriminatoires, et que les salariés qui ne sont pas augmentés depuis de nombreuses années le soient enfin !

Nous ne pouvons plus accepter d'écouter le verbiage de monsieur Da Sola et rester silencieux. Il est temps, monsieur, de transformer vos paroles en actes et de construire un avenir plus juste pour tous les salariés d'Inetum.



Techniciens, Employés, Cadres

S3i

www.s3i-france.com

Une équipe, à vos côtés, pour défendre vos droits.

Intégration, Infogérance & Ingénierie Conseil

SYNDICAT NATIONAL DES SALARIÉS DU NUMÉRIQUE

Inetum

Octobre 2024

Régularisation des droits à congés payés après une maladie ou un accident

Si vous avez été en arrêt maladie de longue durée ces dernières années, nous vous invitons à contacter votre gestionnaire de paie dans les plus brefs délais. Ils/elles se tiennent à votre disposition pour vous fournir un détail précis de vos droits et répondre à toutes vos questions.

Pour vos collègues ayant quitté Inetum après un arrêt de travail, nous vous prions de les inviter à contacter leur gestionnaire de paie ou le service des ressources humaines afin de réclamer leurs régularisations.

Les premières corrections liées à ces nouvelles dispositions seront effectuées dans les prochaines semaines.

Pour les demandes déjà effectuées, celles-ci seront traitées sur la paie avant la fin de l'année pour les salariés actuellement en poste. Les jours de congés seront attribués sur le compteur de congés payés (CP)

Pour les salariés ayant quitté l'entreprise, que ce soit par départ volontaire, licenciement ou retraite, les jours de congés seront également pris en compte et versés en conséquence. Le calcul des jours de congés se base sur une attribution de 1,67 jour ouvré par mois, soit un total de 20 jour ouvré par an. Le paramétrage de la paie est en cours de modification.

Victoire du CSE : un espace restauration avec micro-ondes pour tous !

Le CSE IDF a récemment franchi une étape significative dans sa lutte pour améliorer les conditions de travail des salariés. Lors de la réunion du 24 septembre, une résolution a été adoptée à une large majorité, exigeant la création d'un local de restauration au sein de notre établissement.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la législation en vigueur, qui impose aux entreprises de plus de 50 salariés de fournir un espace dédié aux repas. Malgré un effectif largement supérieur à ce seuil, INETUM IDF n'avait pas encore mis en place cet espace, ce qui constitue une situation illégale et source de désagréments pour les salariés.

Face à cette situation, les élus du CSE ont agi.

La résolution adoptée demandait formellement à la Direction de créer un local de restauration dans un délai de 15 jours. De plus, le CSE avait mandaté son secrétaire pour saisir l'inspection du travail en cas de refus de la direction et envisageait d'éventuelles procédures judiciaires.

Nous sommes heureux de vous informer que la Direction a entendu la demande des élus franciliens. L'aménagement de l'espace cafétéria au 3ème étage sera réalisé pour permettre aux salariés d'utiliser un réfrigérateur et un micro-ondes, et ce, au plus tard le 2 novembre 2024. La commande des appareils est déjà en cours.

Cette avancée démontre que nos actions communes portent leurs fruits. Ensemble, nous pouvons continuer à améliorer nos conditions de travail.





Techniciens, Employés, Cadres

S3i

www.s3i-france.com

Une équipe, à vos côtés, pour défendre vos droits.

Intégration, Infogérance & Ingénierie Conseil

SYNDICAT NATIONAL DES SALARIÉS DU NUMÉRIQUE

Inetum

Octobre 2024

Brèves CSSCT



Salle d'allaitement

Information Importante pour les Jeunes Mamans et les Femmes Enceintes

Nous sommes heureux de vous informer que la salle dédiée à l'isolement et à l'extraction du lait maternel est maintenant opérationnelle. Vous pouvez la trouver au 3e étage, **salle I-310**.

Cet espace est spécialement conçu pour offrir un environnement confortable et privé. N'hésitez pas à l'utiliser selon vos besoins.

Pour toute question ou assistance supplémentaire, veuillez contacter notre service d'accueil.

Distributeurs gel hydroalcoolique

Les élus CSSCT, soutenus par le médecin du travail réitèrent leurs demandes pour que les distributeurs de gel hydroalcoolique soient placés près des panneaux de commande des ascenseurs ainsi qu'aux niveaux des imprimantes/photocopieuses et distributeurs à café.

Signalétique Stories

Les élus du CSSCT ont réclamé la mise en place d'une signalisation définitive avec notamment l'indication précise de l'infirmerie et le fléchage pour y accéder. Le responsable des services généraux (SG) a annoncé qu'un projet de signalisation est en cours et que l'affichage actuel est provisoire. Une présentation de la signalétique définitive sera faite au CSSCT.

Infirmerie

En cas d'urgence et en l'absence de l'infirmière, il est impératif de composer les numéros d'urgence (15 ou 18). La sécurité (SSIAP) est principalement concernée par le traçage. En cas d'absence de l'infirmière, l'infirmerie ne sera pas accessible pour se reposer.

Fissure immeuble

Les élus CSSCT signale une fissure importante à l'accueil du 5 rue Touzet Gaillard, près des portiques, située au-dessus des parkings. Le gestionnaire de l'immeuble est informé.



Charte QVT

Les élus CSSCT ont réclamé la mise en place d'une charte de la qualité de vie au travail. Nécessité de créer une charte de la qualité de vie au travail chez Inetum, à l'instar des grands groupes. Cette charte visera à améliorer les conditions de travail et à protéger les intérêts des salariés.

- Nécessité de travailler avec la direction pour démarrer le projet en Idf.
- Création d'un groupe de travail pour lancer le projet en Île-de-France.

Accord handicap

les indicateurs pour le 1er semestre 2024 dans le cadre du nouvel accord 2024/2026
89 personnes en situation de handicap ce qui représente une évolution de 7 personnes en plus dans les effectifs pour un effectif de 3507 collaborateurs.

- Business Solutions a été intégré dans l'UES
- congés exceptionnels passés de 1 à 2 jours par an pour des RDV médicaux fractionnables en demi-journées, soit 4 demi-journées
- collaborateurs qui sont licenciés pour inaptitude pourront conserver leur matériel ergonomique financé par la mission handicap

L'infirmière fera prochainement une présentation sur les différents handicaps visibles et invisibles (maladies mentales, endométriose, diabète, HTA, migraines...)



Techniciens, Employés, Cadres

S3i

www.s3i-france.com

Une équipe, à vos côtés, pour défendre vos droits.

Intégration, Infogérance & Ingénierie Conseil

SYNDICAT NATIONAL DES SALARIÉS DU NUMÉRIQUE

Inetum

Octobre 2024

Questions & réclamations - Exprimez-vous !

Dans le cadre des réunions CSE vous pouvez nous faire part de vos préoccupations au sein de l'entreprise !



Salaires, intercontrat, missions, conditions de travail, formation....

Vos représentants du personnel S3i sont là pour vous écouter et agir en votre nom. Salaires, carrières, formations, congés, handicap, stress au travail... Aucune préoccupation n'est trop petite ou trop grande. Votre bien-être au travail est notre priorité.

Exprimez-vous en toute confidentialité !

Vos questions et réclamations seront anonymisées.

Votre contribution est essentielle pour améliorer nos conditions de travail.

Vos retours sont précieux pour nous permettre de créer un environnement épanouissant.

inetum@s3i.fr

nadira.zeroual@gmail.com (Idf)

raphael.buatois@inetum.com (Rhône-Alpes)

Mohamed.mehdaoui@inetum.com (Sud-Ouest)

Mamady.samassa@inetum.com (Software)

Votre expression est importante, qu'elle soit positive ou négative...

**Lâchez-vous !
Exprimez-vous !**



Contactez-nous pour toutes vos préoccupations, questions ou suggestions !

Stocking



Techniciens, Employés, Cadres

Intégration, Infogérance & Ingénierie Conseil

S3i

www.s3i-france.com

Une équipe, à vos côtés, pour défendre vos droits.

SYNDICAT NATIONAL DES SALARIÉS DU NUMÉRIQUE

Inetum

Je rejoins S3i...

Rejoignez S3i, l'organisation qui bouge avec vous !

Devenir adhérent de S3i, c'est ;

- S'informer et être soutenu, que ce soit sur le plan professionnel ou juridique.
- Connaître vos droits et rester à la page sur l'actualité sociale
- Devenir un acteur clé de S3i en participant activement aux débats et actions que nous menons.

Adhérer à S3i, cela coûte trop cher ? Non...

10 centimes par jour, ce n'est pas donné : c'est le prix d'un malabar...

Les cotisations de nos adhérents sont une ressource indispensable et nécessaire pour nous permettre de fonctionner :

- frais de gestion courants
- financement d'actions de supports
- assistance juridique. Tout ce qui permet de mieux vous représenter.

*S3i n'a pas d'autres revenus et n'est pas subventionné.
C'est la garantie de son indépendance !*

Pourquoi votre adhésion à S3i est-elle essentielle ?

En ralliant S3i, vous donnez du poids à notre syndicat. La force de S3i réside dans la diversité de ses membres. Plus nous sommes nombreux, plus notre voix portera. Ensemble, nous pouvons faire une différence significative et être une force de proposition face à Inetum.

Rejoignez S3i et ensemble, façonnons un avenir où chaque voix compte.

Montant des cotisations 2024

Adhérent non-cadre : 60 €

Adhérent cadre : 100 €

La cotisation max. annuelle revient à 34 €
après déduction fiscale crédit d'impôt de 66%



Vos contacts S3i

Nadira Zeroual

RSS Inetum Idf

Elue CSE Idf & CSSCT

Référente harcèlement

Téléphone : 06.03.527.167

Marc Boisde

Elu suppléant CSE Idf

Raphael Buatois

RSS CSE Rhône Alpes

Mohamed Mehdaoui

RSS CSE Sud-Ouest

Mamady Samassa

RSS Inetum Software

Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site internet

<http://www.s3i-france.com> ou par

mail : inetum@s3i.fr et

adhesion@s3i.fr

Bulletin d'adhésion

